



ARRETE MUNICIPAL
N°2026/044/A du 16/04/2026
Nomination des membres du
C.C.A.S.

Le Maire de BASSE-HAM,

VU l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU les articles R.123-11, R. 123-12 et R. 123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération du conseil municipal en date du 1^{er} avril 2026 fixant à 12 le nombre de membres composant le conseil d'administration du C.C.A.S. (6 membres élus, 6 membres nommés) et désignant les conseillers municipaux élus au sein du C.C.A.S.,

VU l'appel à candidatures lancé auprès des associations familiales, des associations de personnes âgées et retraités, des associations de personnes handicapées et des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, par voie d'affichage et via le site internet de la commune,

VU la proposition faite par le Secours Catholique, association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du conseil d'administration du C.C.A.S., suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

CONSIDERANT que les associations familiales, les associations de retraité et de personnes âgées, les associations de personnes handicapées ne se sont pas manifestées pour formuler des propositions concernant leurs représentants,

ARRETE :

Article 1° : Sont nommées en qualité de membres du conseil d'administration du C.C.A.S., les personnes ci-après :

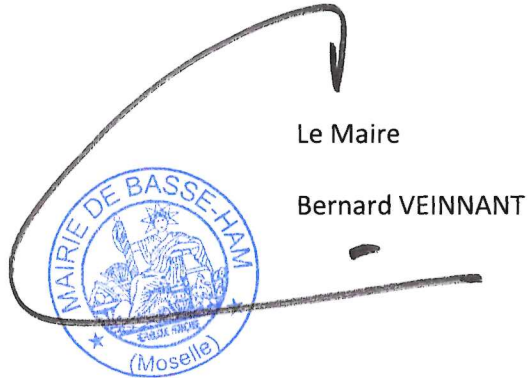
- Monsieur Pierre GAUVAIN, demeurant 58 Avenue de Nieppe 57970 BASSE-HAM, représentant Le Secours Catholique Délégation Meuse-Moselle sis 26 Bis rue de la Chèvre - BP 44083 57040 METZ Cedex 1, en qualité de représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- Madame Monique LUSTIG, 30 rue des Chenevières 57970 BASSE-HAM
- Monsieur Patrick HUTHER, demeurant 11 Allée des Sorbiers 57970 BASSE-HAM
- Madame Marjorie ARLANDIS, EHPAD Ste Elisabeth 103 rue de la Forêt 57970 BASSE-HAM
- Madame Fabienne RINALDI, demeurant 6 rue des Etangs 57970 BASSE-HAM
- Madame Laurence WÖFFLER, demeurant 1 rue Georges de La Tour 57970 BASSE-HAM

Article 2° : Ces membres sont nommés pour la durée du mandat du Conseil Municipal.

Article 3° : Le présent arrêté sera transmis en Sous-Préfecture de Thionville et notifié aux personnes concernées.

Article 4° : La secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire
Bernard VEINNANT



Date de publication : 16/04/2026

Date de notification : 16/04/2026